



# BP 2024

## BUDGET PRIMITIF

### VILLE DE LAVAL

# SOMMAIRE

1.	Le budget principal .....	3
1.1.	La section de fonctionnement.....	3
1.1.1.	Les produits de fonctionnement .....	3
1.1.2.	Les charges de fonctionnement .....	6
1.2.	La dette .....	10
1.3.	Les équilibres financiers .....	15
1.4.	La section d'investissement.....	16
1.4.1.	La programmation pluriannuelle des investissements .....	16
1.4.2.	Les investissements inscrits au BP 2024 et leur financement .....	17
1.4.3.	Le financement des investissements.....	18
1.4.4.	Zoom sur les investissements récurrents .....	19
1.5.	Les résultats anticipés 2023 .....	22
1.6.	Le budget par politiques publiques .....	23
1.1.1.	Éducation et familles.....	23
1.1.2.	Espaces publics et environnement.....	24
1.1.3.	Vie démocratique et citoyenneté .....	25
1.1.4.	Culture et patrimoine .....	25
1.1.5.	Sports .....	26
1.1.6.	Solidarités et santé .....	26
1.1.7.	Aménagement .....	27
1.1.8.	Administration générale.....	27
1.1.9.	Pilotage stratégique et performance.....	28
2.	Le budget parkings .....	29

# INTRODUCTION

Le budget primitif que nous présentons est inédit.

Non seulement, il dépasse pour la première fois le seuil symbolique des 100 millions d'euros. Surtout, il atteint **un niveau d'investissement jamais vu** dans l'histoire de Laval.

Avec un peu plus de 25 million d'euros, c'est-à-dire près de trois fois plus que le niveau moyen d'investissement ces dernières années, notre équipe municipale accélère résolument la mise en œuvre de ses engagements de mandat.

De la place du Onze-Novembre au quartier Saint-Nicolas, de la ZAC Ferrié à la place de la Commune, Laval fait sa mue pour améliorer la qualité de ville, s'adapter au changement climatique, accueillir les mobilités douces, développer le tissu commercial, préserver la sécurité publique.

Des travaux attendus depuis plusieurs années commencent enfin, à l'instar de la rénovation du Centre administratif municipal et de la sauvegarde de la Porte Beucheresse. En cette année olympique, priorité est également donnée à la rénovation de nos équipements sportifs, trop longtemps négligés : Noémie-Hamard et Gaston-Lesnard. La restructuration de Jeff-Lemoine est à l'étude.

Ce pic d'investissement a été rendu possible par une santé financière retrouvée. **Nous n'avons pas augmenté et nous n'augmenterons pas les impôts locaux.** C'est la maîtrise rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement qui nous a permis de dégager des excédents que nous réinvestissons aujourd'hui.

Pour autant, **la vigilance budgétaire est plus que jamais nécessaire.** Le retour de l'inflation, couplée à la faible dynamique de nos recettes, a dégradé nos ratios et fragilisé notre situation budgétaire.

Dès l'année prochaine, la trajectoire de désendettement reprendra, portée par la fin du versement de l'indemnité de l'emprunt toxique et une nouvelle et plus juste répartition des charges de personnel avec Laval Agglomération.

Demain Laval Ensemble, écologique et solidaire, c'était notre engagement en 2020. Il est plus que jamais tenu quatre ans plus tard.

Florian Bercault  
Maire de Laval

Antoine Caplan  
Adjoint au maire en charge des finances

# 1. LE BUDGET PRINCIPAL

## 1.1. La section de fonctionnement

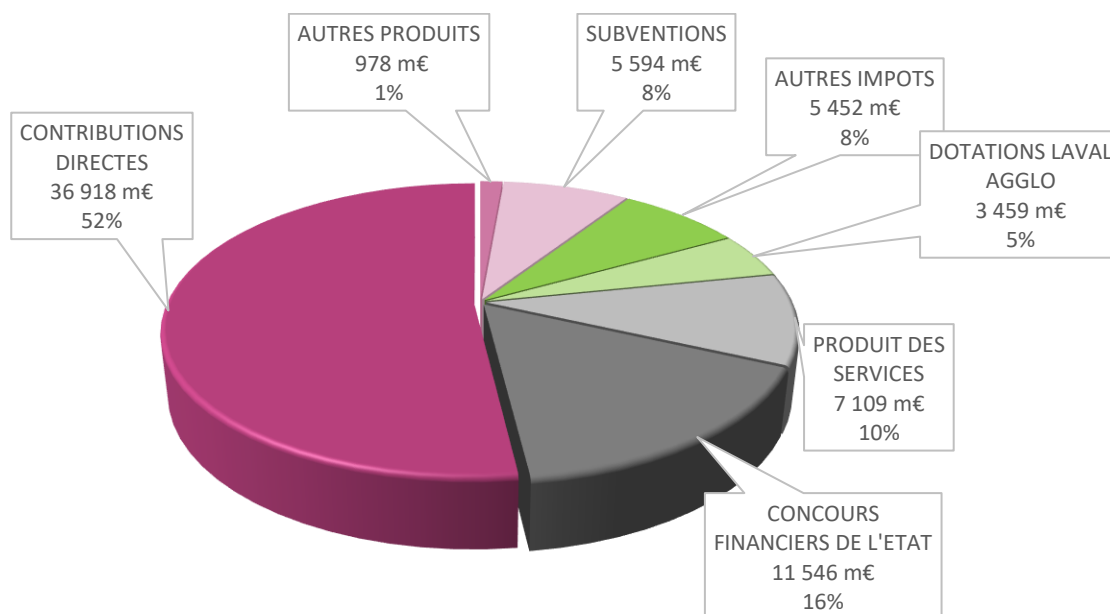
Le budget primitif pour 2024 de la Ville de Laval s'inscrit dans un contexte toujours très incertain et marqué par une inflation persistante.

Comme chaque année, la loi de finances votée par l'Etat fixe le montant de la revalorisation des bases de taxes foncières. En 2024, elle s'élèvera à + 3,9 %.

Après une forte baisse en 2020 et 2021 liée à la crise sanitaire, en 2022, les produits des services et des subventions ont retrouvé un niveau correspondant à une activité normale des services. En 2023 et 2024, ces produits sont stabilisés.

Parallèlement, en 2024, les charges à caractère général et de personnel subiront toujours les effets des tensions inflationnistes. Les évolutions des dépenses des services reposent toutefois sur une stratégie volontariste de maîtrise des charges de fonctionnement.

### 1.1.1. Les produits de fonctionnement



Les produits de fonctionnement s'élèvent à 70,943 M€ contre 70,147 M€ selon la projection du compte administratif 2023, soit de + 1,1 % (hors travaux en régie).

Ils se composent pour un peu plus de la moitié des contributions directes, puis des concours financiers de l'Etat à hauteur de 16 %, des produits des services pour 10 % et des subventions pour 8%.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evolution	%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>67 686</b>	<b>70 417</b>	<b>71 055</b>	<b>638</b>	<b>0,9%</b>
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 024	6 967	<b>7 109</b>	141	2,0%
TRAVAUX EN REGIE (72)	0	271	<b>112</b>	-159	-58,6%
IMPOTS ET TAXES (73)	42 614	44 103	<b>44 912</b>	809	1,8%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	17 452	17 837	<b>18 057</b>	220	1,2%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	385	601	<b>472</b>	-129	-21,4%
ATTENUATION DE CHARGES (013)	173	181	<b>152</b>	-29	-16,1%
PRODUITS FINANCIERS (76)	38	36	<b>33,5</b>	-2	-5,7%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	0	11	<b>18</b>	7	59,2%
REPRISE SUR PROVISIONS (78)	0	<b>410</b>	<b>190</b>	-220	-53,7%

- **Les produits des services**

Les produits des services 2024 progressent de 141 K€, par rapport au montant perçu en 2023. Le détail figure dans le tableau ci-dessous.

En détail :

<i>en milliers d'euro</i>	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evolution	%
<b>PRODUIT DES SERVICES (70)</b>	<b>7 024</b>	<b>6 967</b>	<b>7 109</b>	<b>141</b>	<b>2,0%</b>
RESTAURATION COLLECTIVE	1 570	1 446	<b>1 545</b>	99	6,9%
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	519	479	<b>555</b>	76	15,8%
PRESTATION SERVICE CAF MAISONS DE QUARTIER	681	680	<b>687</b>	6	0,9%
PRESTATION SERVICE CENTRES DE LOISIRS	250	433	<b>250</b>	-183	-42,3%
AUTRES	4 004	3 929	<b>4 072</b>	144	3,7%

Il est à noter les autres crédits budgétaires significatifs du chapitre 70 et le montant de leur inscription budgétaire 2024 :

- Concessions cimetières : 130 k€
- Redevance occupation du domaine public : 188 k€
- Redevance stationnement : 750 k€
- Forfait post stationnement : 575 k€
- Remboursement de frais par Laval Agglomération : 987 k€ (dont carburant 370m€, eaux pluviales pour 437 k€)
- Redevances / crèches : 876 k€

- **Les impôts et taxes**

Conformément à l'engagement pris auprès des Lavallois, les taux des impôts fonciers n'augmentent pas. Ils sont reconduits à 45,77 % pour le taux de foncier bâti et à 35,96 % pour le foncier non bâti. Le taux de taxe d'habitation qui s'applique uniquement sur les résidences secondaires et les logements vacants est de 19,96 %.

La loi de finances prévoit une revalorisation des bases des taxes foncières de 3,9 % selon l'inflation. Les contributions directes progressent localement de 3,3 % du fait de la plus faible progression des bases des locaux commerciaux qui représentent 26 % des bases de foncier, mais également d'une résorption du montant exceptionnel de taxe sur les résidences secondaires de 2023 faisant suite à la campagne de déclaration conduite par le gouvernement.

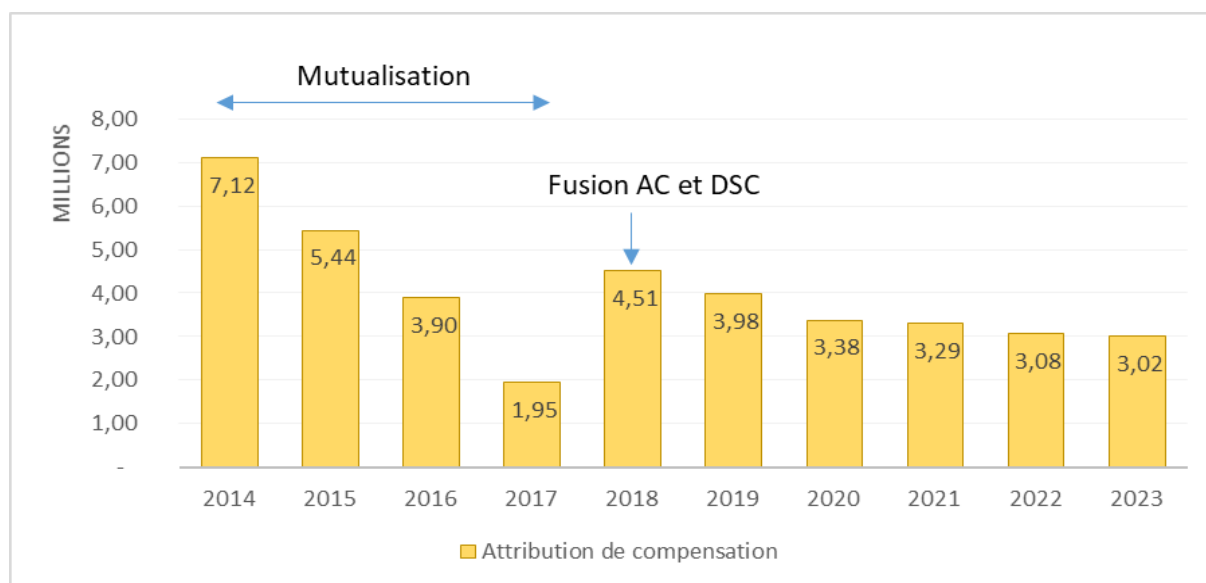
Après une augmentation de l'enveloppe globale de la Dotation de Solidarité Communautaire décidée dans le cadre du nouveau pacte fiscal et financier voté par Laval Agglomération, la

part allouée à la Ville de Laval a augmenté + 123 K€ en 2023. Et pour l'exercice 2024 les dotations communautaires se stabilisent.

Le montant des droits de mutation inscrit au BP 2024 fait l'objet d'une prévision prudente suite au ralentissement du marché immobilier. Comme pour 2023, le montant inscrit est de 2 M€ alors que les produits perçus en 2021 et 2022 s'élevaient exceptionnellement à 2,5 M€.

en milliers d'euro	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evolution	%
<b>IMPOTS ET TAXES (73)</b>	<b>42 614</b>	<b>44 103</b>	<b>44 912</b>	<b>809</b>	<b>1,8%</b>
CONTRIBUTIONS DIRECTES	34 715	35 748	<b>36 918</b>	1 170	3,3%
DOTATIONS COMMUNAUTAIRES	3 505	3 461	<b>3 459</b>	-2	0,0%
FPIC	725	656	<b>653</b>	-3	-0,4%
DROITS DE MUTATION	2 000	2 075	<b>2 000</b>	-75	-3,6%
TAXE ELECTRICITE	900	1 320	<b>1 100</b>	-220	-16,6%
TAXE SUR LA PUBLICITE	550	560	<b>550</b>	-10	-1,7%
AUTRES	219	284	<b>232</b>	-52	-18,4%

D'un montant d'un peu plus de 3 M€, l'Attribution de compensation (AC) a évolué au fil des années en fonction des transferts de compétences et des révisions du pacte fiscal et financier. Reflet du degré d'intégration de l'intercommunalité, ces évolutions intègrent également les effets de la mutualisation entre Laval et son agglomération. A ce jour, le prélèvement sur AC pour la Ville de Laval au titre de la mutualisation s'élève à 5,5 M€.



- **Les dotations et participations**

Entre le réalisé 2023 et le BP 2024, les dotations et participations se stabilisent. La DGF est soutenue par la dynamique de la dotation de solidarité urbaine (DSU) à hauteur de 127 K€. Cependant les dotations de l'Etat n'évoluent pas au même rythme que l'inflation. Leur indexation aurait représenté un surcroît de recettes d'environ 160 K€.

Les subventions périscolaires et de la petite enfance sont attribuées par la CAF dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale signée en 2022 pour une durée de 4 ans. Les services ont ajusté leur prévision 2024 en fonction des actions et dépenses valorisées.

Parmi les autres recettes, la participation ponctuelle de l'Etat en 2023 relative à un surcroît d'activité sur la cellule passeport n'est pas reconduite.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evolution	%
<b>DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)</b>	<b>17 452</b>	<b>17 837</b>	<b>18 057</b>	<b>220</b>	<b>1,2%</b>
DOTATION FORFAITAIRE	7 608	7 584	<b>7 584</b>	0	0,0%
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	2 403	2 404	<b>2 531</b>	127	5,3%
DOTATION PEREQUATION	798	805	<b>778</b>	-27	-3,3%
COMPENSATIONS FISCALES	1 518	1 506	<b>1 570</b>	64	4,2%
SUBVENTIONS PERI SCOLAIRE (TAP)	1 082	1 010	<b>1 100</b>	90	8,9%
SUBVENTIONS EXTRA SCOLAIRE	617	543	<b>656</b>	113	20,8%
SUBVENTIONS PETITE ENFANCE	2 578	2 738	<b>2 764</b>	26	0,9%
SUBVENTIONS JEUNESSE	342	512	<b>514</b>	2	0,4%
AUTRES SUBVENTIONS CULTURE	166	93	<b>48</b>	-45	-48,4%
AUTRES	341	641	<b>512</b>	-129	-20,2%

- **Les autres produits de fonctionnement courant**

Le montant des loyers et des locations de salles restent stables en 2024 par rapport à l'exécution 2023. La baisse des autres produits est relative aux recettes des assurances en fonction de la sinistralité. En 2023 ces remboursements s'élevaient à 111 K€ et comprenaient les indemnités pour le centre de loisir des Fourches.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evolution	%
<b>AUTRES PRODUITS DE FONCT. COURANT (75)</b>	<b>385</b>	<b>601</b>	<b>472</b>	<b>-129</b>	<b>-21,4%</b>
LOYERS	244	267	<b>279</b>	12	4,7%
LOCATION SALLE POLYVALENTE	11	11	<b>10</b>	-1	-11,2%
LOCATION AUTRES SALLES	10	24	<b>30</b>	6	23,1%
REDEVANCE DSP CHAUFFAGE	108	124	<b>120</b>	-4	-3,1%
AUTRES	13	175	<b>33</b>	-142	-81,1%

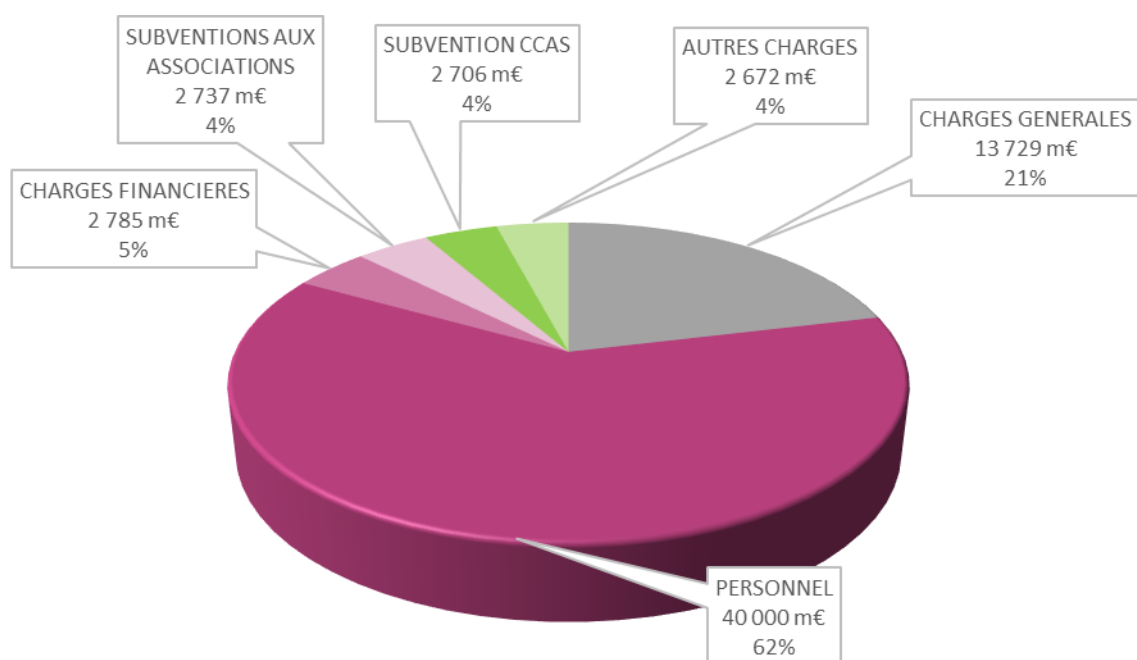
### 1.1.2. **Les charges de fonctionnement**

Les évolutions des dépenses reposent sur une maîtrise volontariste des charges à caractère général et des dépenses de personnel.

Par rapport au compte administratif 2023, les charges de fonctionnement augmenteraient de 3 % (hors reports) ; une évolution à mettre en perspective avec l'inflation prévisionnelle de 2,6 % anticipée en 2024.

Les dépenses de personnel qui représentent une part prépondérante dans les charges de fonctionnement (62 %), sont notamment soumises aux mesures nationales qui impactent significativement leur progression.

Les charges à caractère général et les subventions (associations et CCAS), quant à elles, représentent respectivement 21% et 8% des charges de fonctionnement.



en milliers d'euro	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evol°	%
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>60 655</b>	<b>62 745</b>	<b>64 758</b>	<b>2 013</b>	<b>3,2%</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	13 061	13 874	<b>13 729</b>	-144	-1,0%
REPORTS CHAP (011)	364		129	129	-0,1%
CHARGES DE PERSONNEL (012)	37 611	38 654	<b>40 000</b>	1 346	3,5%
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	62	54	<b>56</b>	2	4,1%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 841	7 296	<b>7 819</b>	523	7,2%
CHARGES FINANCIERES (66)	2 642	2 668	<b>2 785</b>	117	4,4%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	64	23	<b>50</b>	27	120,2%
PROVISIONS (68)	10	177	<b>190</b>	13	7,3%



- **Les charges à caractère général**

Dans une situation financière encore fragile, la ville a subi l'envolée des prix énergétiques dont l'enveloppe a atteint 3 M€ en 2023, soit une progression d'environ 1 M€ depuis 2021. Malgré une stabilisation de cette charge, le budget 2024 reste contraint par ce volume important des dépenses énergétiques.

Le BP 2024 se distingue notamment du précédent budget par l'actualisation du bilan de mutualisation qui a progressé de 500 K€ en 2023 et par la répercussion progressive des prix énergétiques sur celui des matières premières.

Le recul affiché (- 1 %) sur le BP 2024 s'explique par la bascule comptable vers le chapitre 65 de la subvention forfaitaire d'exploitation versée à Laval Mayenne Aménagements (LMA) dans le cadre de la délégation de service public des parkings (- 430 K€). En retraitant ce mouvement, l'évolution des charges à caractère général s'élève à 2,1 % par rapport au montant du compte administratif projeté pour 2023. Elles s'établissent ainsi à 13,6 M€ (hors reports de 129 K€).

Le budget prévoit par ailleurs de renforcer l'action des services dans de multiples domaines (liste non exhaustive):

- l'expérimentation d'une "Convention citoyenne pour les quartiers populaires lavallois", en vue d'élaborer un plan d'actions en faveur de ces quartiers ;
- le développement de la cyber sécurité et la mise en œuvre de la video-protection ;
- des actions autour du rythme de l'enfant (projet NEFE visant à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, mise en place d'un conseil des enfants, revalorisation du forfait élève...) ;
- des actions autour de la dynamique de territoires et de la culture (forum éducation à l'égalité, renfort des saisons pays, projet "des livres à soi" ...) ;
- des projets autour de l'action sociale, de la petite enfance et la parentalité (actions dans le cadre du label "Ville Handi-accueillante", conférences à destination des parents, formation des professionnels de la petite enfance...) ;
- la sécurisation du passage de la Flamme olympique.

En fonction de l'évolution de la masse salariale et des coûts de fonctionnement relatifs à la mutualisation, un bilan annuel est réalisé afin d'évaluer le partage des charges entre Laval et Laval Agglomération. En 2023 le bilan de mutualisation représentait une refacturation d'environ 1,3 M€. Compte tenu du travail en cours visant à actualiser les clés de répartition des charges entre les deux collectivités, le BP 2024 prévoit prudemment un recul de cette refacturation pour un montant inscrit de 1,2 M€.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2023ca projeté 23		bp2024	Evolution	%
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>13 061</b>	<b>13 874</b>	<b>13 729</b>	<b>-144</b>	<b>-1,0%</b>
REPORTS CHAP (011)	364		129	129	
ELECTRICITE, GAZ, CHAUFFAGE URBAIN	3 077	3 073	<b>3 077</b>	4	0,1%
MUTUALISATION	800	1 300	<b>1 200</b>	-100	-7,7%
CARBURANT	705	776	<b>705</b>	-71	-9,2%
JURIDIQUE ASSURANCES	422	399	<b>422</b>	23	5,9%
ACTIONS DES SERVICES	8 057	8 326	<b>8 325</b>	0	0,0%

- **Les dépenses de personnel**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Ville comptait 853 emplois permanents.

Répartition	en pourcentage
Filière administrative	16,3%
Filière animation	14,9%
Filière culturelle	6,2%
Filière médico-sociale	7,6%
Filière police	1,5%
Filière sociale	10,0%
Filière sportive	0,8%
Filière technique	42,7%
Total	100,0%

Les dépenses de masse salariale sont inscrites à hauteur de 40 M€, soit une hausse de 3,5 % par rapport au CA projeté 2023.

Diverses mesures nationales participent à l'évolution de la masse salariale pour 2024 :

- La hausse du point d'indice de + 1,5 % en juillet 2023 poursuivra son impact en année pleine sur 2024 pour un montant d'environ + 203 K€ ;
- L'attribution de 5 points d'indice à tous les agents, à partir de janvier 2024, soit une progression d'environ +314 K€ ;
- L'augmentation des taux cotisations due à la CNRACL de 30,65 à 31,65 % pour un montant de + 175 K€.

D'autre part, l'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui correspond à l'évolution liée au déroulement de carrière des agents contribue à une augmentation de la masse salariale de 172 K€.

Enfin, l'adhésion au 1er janvier 2024 au CNAS (comité national d'action sociale) permettra le déploiement de nouvelles actions sociales pour l'ensemble de ses agents. Son impact financier en 2024 est évalué à + 236 K€.

- **Les autres charges de gestion**

Les autres charges de gestion augmentent de 523 K€ soit + 7,2 %. Une hausse qui est ramené à 2,8 % en neutralisant la bascule comptable concernant la subvention d'exploitation versée dans le cadre de la DSP parking auparavant constatée au chapitre 011.

Ainsi l'enveloppe de subventions aux associations est stabilisée, les mouvements internes ont permis de renforcer certaines actions et dispositifs: subventions INALTA (56 K€), contrat de Ville (23 K€), Laval Cœur de commerces (10 K€).

Sa progression par rapport au BP 2023 est principalement due au soutien de la ville auprès d'Aid à DOM pour un montant de 139 K€ (+73 K€) et un effort exceptionnel en faveur des associations sportives (+ 30 K€). Les fonds de réserve et fonds d'initiative citoyenne et d'urgence internationale s'élèvent à 20 K€.

La subvention au centre communal d'action sociale (CCAS) augmente de + 140 K€. Elle vient équilibrer un budget qui doit également faire face à l'inflation et aux diverses mesures nationales concernant l'évolution des salaires des agents du CCAS.

La contribution aux écoles privées progresse en raison de la revalorisation du forfait élève.

Les autres charges sont impactées en 2024 par le versement d'indemnités au profit des commerçants (+ 100 K€). La baisse constatée par rapport au CA 2023 est liée à une dépense exceptionnelle sur cet exercice en lien avec une régularisation de crédit de TVA auprès de l'entreprise MOS (178 K€) qui avait été par ailleurs provisionnée.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evolution	%
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION (65)</b>	<b>6 841</b>	<b>7 296</b>	<b>7 819</b>	<b>523</b>	<b>7,2%</b>
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 300	2 410	<b>2 737</b>	327	13,6%
SUBVENTION CCAS	2 363	2 566	<b>2 706</b>	140	5,5%
SUBVENTION BA PARKINGS	522	479	<b>544</b>	65	s.o.
CONTRIBUTION ECOLES PRIVEES	974	934	<b>1 064</b>	130	13,9%
ELUS	594	582	<b>595</b>	12	2,1%
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	31	39	<b>29</b>	-11	-26,8%
AUTRES	57	285	<b>145</b>	-141	-49,4%

- **Les charges financières**

Conformément au protocole transactionnel signé en 2017, la ville verse une annuité d'un montant de 1 094 063 € à DEPFA Bank. Ce protocole transactionnel impacte fortement l'autofinancement de la ville. L'annuité 2024 sera la dernière versée par la ville.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evolution	%
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>2 642</b>	<b>2 668</b>	<b>2 785</b>	<b>117</b>	<b>4,4%</b>
INTERETS DE LA DETTE	1 490	1 527	<b>1 633</b>	106	6,9%
SWAP	42	13	<b>42</b>	29	221,3%
INDEMNITE DEPFA	1 095	1 094	<b>1 095</b>	1	0,1%
ICNE	15	34	<b>15</b>	-19	s.o.

## 1.2. La dette

- **La dette**

La dette pèse fortement sur la situation financière lavalloise, malgré une amélioration progressive. Il est rappelé l'objectif de la Ville de Laval de baisser son stock d'emprunts d'environ 10 M€ sur la durée du mandat 2020-2026.

L'encours de la dette s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 67,658 M€.

Il a été mobilisé auprès des établissements bancaires détaillés ci-dessous :

<i>en milliers d'euro</i>	<b>Encours 01/01/24</b>	<b>%</b>	<b>Gissler A1</b>	<b>Gissler B1</b>	<b>Gissler B2</b>
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10 516	16%	10 516	0	0
CREDIT AGRICOLE	13 088	19%	12 588	500	0
CREDIT MUTUEL	12 248	18%	12 248	0	0
BANQUE DES TERRITOIRES	11 737	17%	11 737	0	0
RIVAGE	5 000	7%	5 000	0	0
CAISSE D'EPARGNE	5 385	8%	5 385	0	0
CREDIT FONCIER	2 557	4%	2 557	0	0
BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	2 378	4%	2 378	0	0
SOCIETE GENERALE	1 046	2%	195	0	851
BANQUE POSTALE	3 569	5%	3 569	0	0
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	133	0%	133	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>67 658</b>	<b>100%</b>	<b>66 307</b>	<b>500</b>	<b>851</b>

99 % de l'encours de la ville est sécurisé et relève du niveau 1A de la classification Gissler. 1 % appartiennent à la catégorie B1 et B2 qui comprend un prêt dépendant de l'inflation et de l'euroibor 12 mois et plafonné à 6,47% et un prêt de la BEI à un taux alternatif (3,18 % si Euribor 3 mois <= 4,50 %, sinon Euribor 3 mois + 0.30 %).

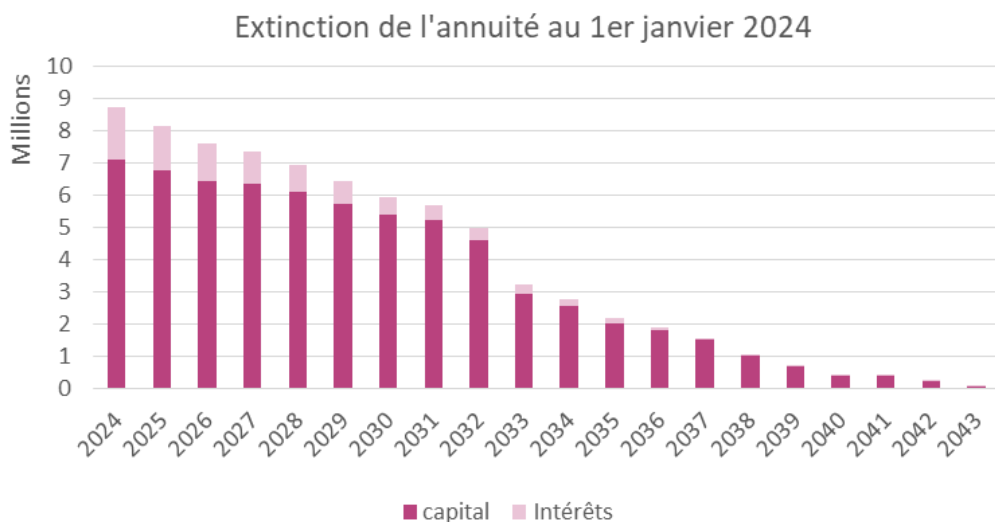
En 2023, la ville de Laval a contracté trois emprunts, dont deux emprunts écologiques, aux conditions suivantes :

- 1 548 600 € auprès de la Banque Postale à un taux fixe 3,72 % sur 15 ans avec des échéances trimestrielles
- 661 400 € auprès de la Banque Postale à un taux fixe 3,72 % sur 15 ans avec des échéances trimestrielles
- 500 000 € auprès du Crédit Agricole à un taux alternatif, bonifié par la Banque Européenne d'Investissement : 3.18 % si Euribor 3 mois <= 4.50 % sinon Euribor 3 mois + 0.30 %.

Le capital qui sera remboursé en 2024 s'élève à 7,120 M€. Le plan d'extinction de la dette est annexé à la page suivante.

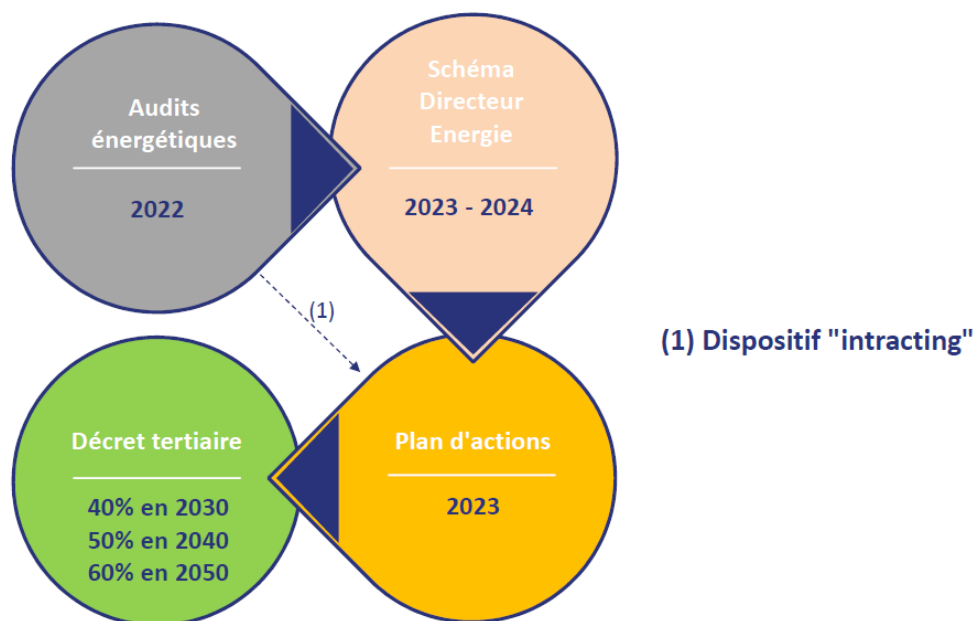
L'emprunt prévu pour l'équilibre du budget en investissement s'élève à 8,85 M€, comme projeté dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, l'exercice 2024 ne participant pas, exceptionnellement dans le mandat, au désendettement du fait du plan pluriannuel des investissements.

Au stade du budget primitif, le taux d'intérêt moyen est de 2,49 %, en légère progression par rapport au budget précédant en raison de la contraction des taux depuis 2023 notamment. La capacité de désendettement projetée au 31/12/2024 est de 10,8 ans.



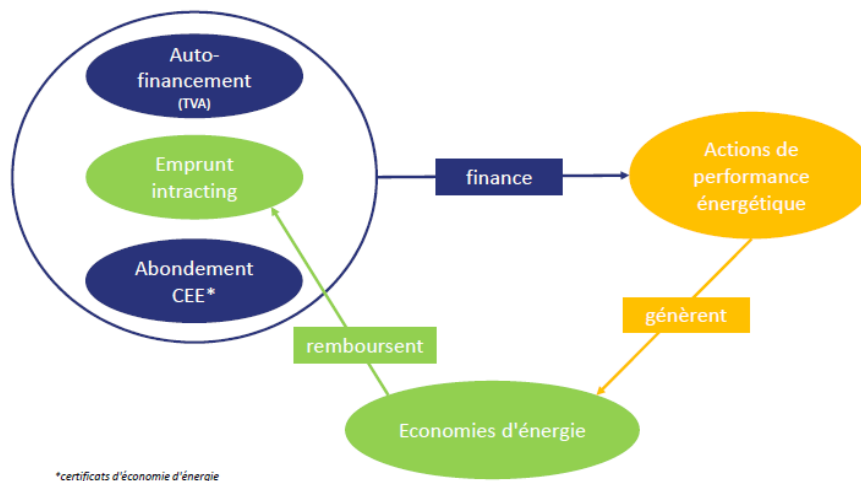
- **La dette verte : Avance remboursable Intracting**

La ville de Laval souhaite disposer d'une feuille de route pour atteindre ses objectifs de performance environnementale. Le schéma directeur énergie est un outil indispensable pour coordonner ces actions.



L'Intracting est un dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires.

L'Intracting met l'accent sur les travaux permettant des économies à court et moyen terme, essentiellement sur des équipements et leur optimisation (chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage ou régulation, ...).

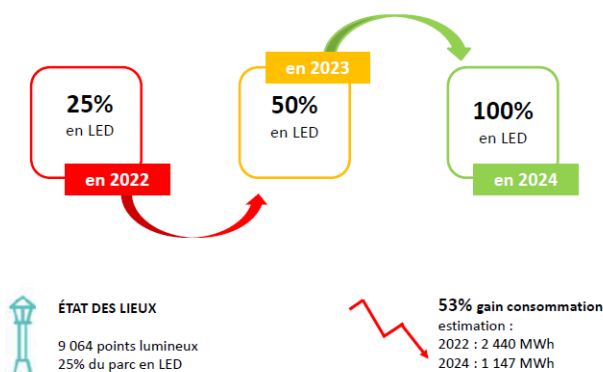


En 2023, la ville de Laval a eu recours à ce mode de financement pour un coût total de 2,098 M€ au taux de 0,75 %.

ECLAIRAGE PUBLIC	
Montant HT des Actions de Performance Energétique	1 761 832 €
Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie	341 221 €
<b>Montant de l'avance remboursable Intracting</b>	<b>1 420 611 €</b>
Durée de la convention	11 ans
Total des échéances HT Avance Remboursable Intracting	1 488 220 €
Economies d'énergie sur 11 ans avec inflation à 3%	2 842 545 €
<b>Economies prévisionnelles réalisées</b>	<b>1 354 325 €</b>

BATIMENTS	
Montant HT des Actions de Performance Energétique	700 890 €
Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie	23 165 €
<b>Montant de l'avance remboursable Intracting</b>	<b>677 725 €</b>
Durée de la convention	13 ans
Total des échéances Avance Remboursable Intracting	716 551 €
Economies d'énergie sur 11 ans avec inflation à 3%	871 293 €
<b>Economies prévisionnelles réalisées</b>	<b>154 742 €</b>

Les actions en matière d'éclairage public se poursuivront en 2024 :



Les actions en matière de bâtiments ont été conduites en 2023.

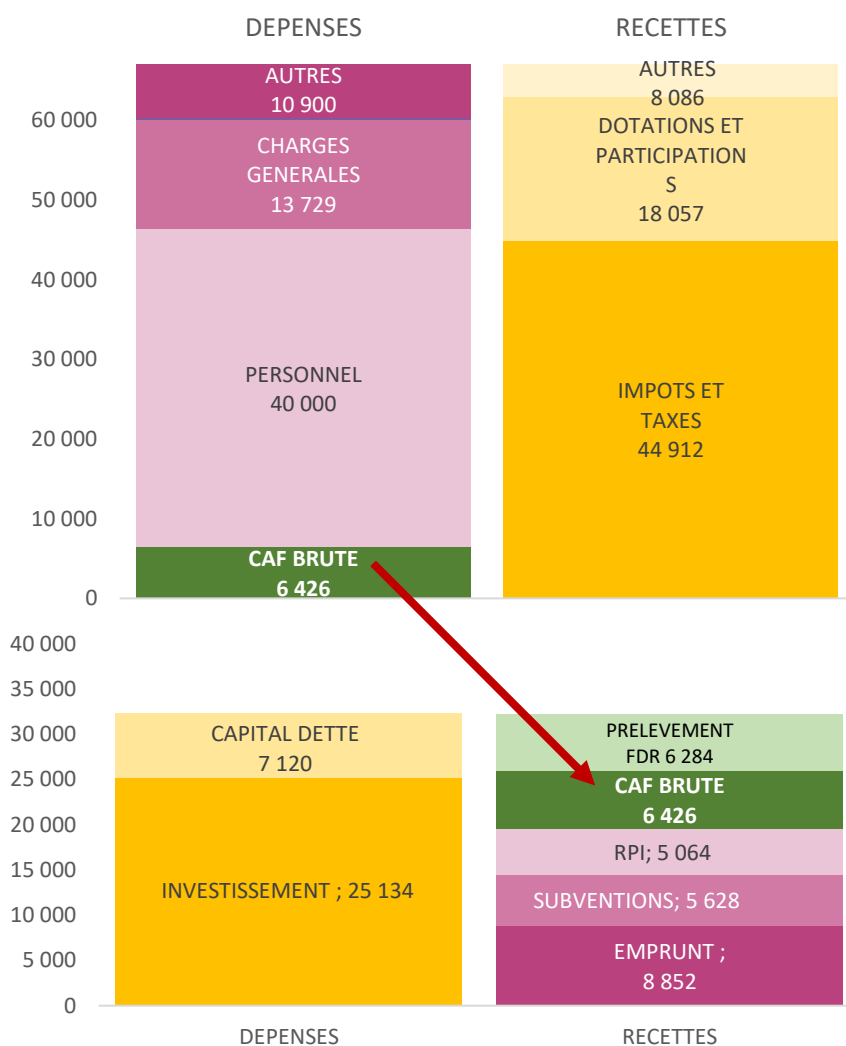
POLITIQUES PUBLIQUES	SITES	ACTIONS	ÉCONOMIES KWH/AN	GAIN ÉCONOMIQ UE HT/AN	GAIN ÉCONOMIQ UE TTC/AN	COUT BRUT TRAVAUX HT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	CTM	Mise en place luminaires LED	10 000	7 918 €	9 502 €	31 000 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	HOTEL DE VILLE	Mise en place d'une régulation sur la production de chauffage et robinets thermostatiques	44 000	5 033 €	6 040 €	13 000 €
ENFANCE ÉDUCATION	F.DOLTO	Remplacement chaudière par une PAC	167 032	16 762 €	20 114 €	130 000 €
ENFANCE ÉDUCATION	GS VERNE	Mise en place luminaires LED	21 200	3 083 €	3 700 €	81 900 €
ENFANCE ÉDUCATION	GS VERNE	Isolation thermique des murs par l'extérieur	70 500	7 083 €	8 500 €	284 000 €
PETITE ENFANCE	TISTOU	Remplacement des menuiseries	23 000	2 480 €	2 976 €	75 000 €
PETITE ENFANCE	MAISON ENFANCE + HALTE GARDERIE 3 POMMES	Remplacement des ouvrants par des menuiseries en PVC	5 480	291 €	349 €	19 700 €
PETITE ENFANCE	MAISON ENFANCE + HALTE GARDERIE 3 POMMES	Mise en place de luminaires LED	1 237	189 €	227 €	10 100 €
SPORT	GYMNASE JACQUES CHAMARET	Mise en place de luminaires LED	5 678	857 €	1 028 €	50 640 €
VIE DEMOCRATIQUE ET CITOYENNE	POMMERAIES	Mise en place de luminaires LED	1 000	125 €	150 €	5 550 €

## 1.3. Les équilibres financiers

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 71,055 M€ (dont travaux en régie) pour 64,629 M€ de dépenses de fonctionnement, soit une capacité d'autofinancement (CAF) brute de 6,426 M€.

L'impact anticipé au BP 2023 de l'inflation a pu être atténué par des recettes fiscales ponctuelles, mais la non-indexation d'une part importante des recettes sur l'inflation entraînerait un effet ciseau qui dégraderait la capacité d'autofinancement de la ville en 2024.

en milliers d'euro	bp2023	ca projeté 23	bp2024	Evol°
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	67 686	70 417	<b>71 055</b>	638
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERETS	59 165	61 218	<b>62 996</b>	1 778
<b>= EXCEDENT DE GESTION</b>	<b>8 521</b>	<b>9 199</b>	<b>8 059</b>	<b>-1 140</b>
- INTERETS DE LA DETTE	1 490	1 527	<b>1 633</b>	106
<b>= CAF BRUTE</b>	<b>7 031</b>	<b>7 672</b>	<b>6 426</b>	<b>-1 246</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	7 021	7 042	<b>7 120</b>	78
<b>= CAF NETTE</b>	<b>10</b>	<b>629</b>	<b>-694</b>	<b>-1 323</b>





## 1.4. La section d'investissement

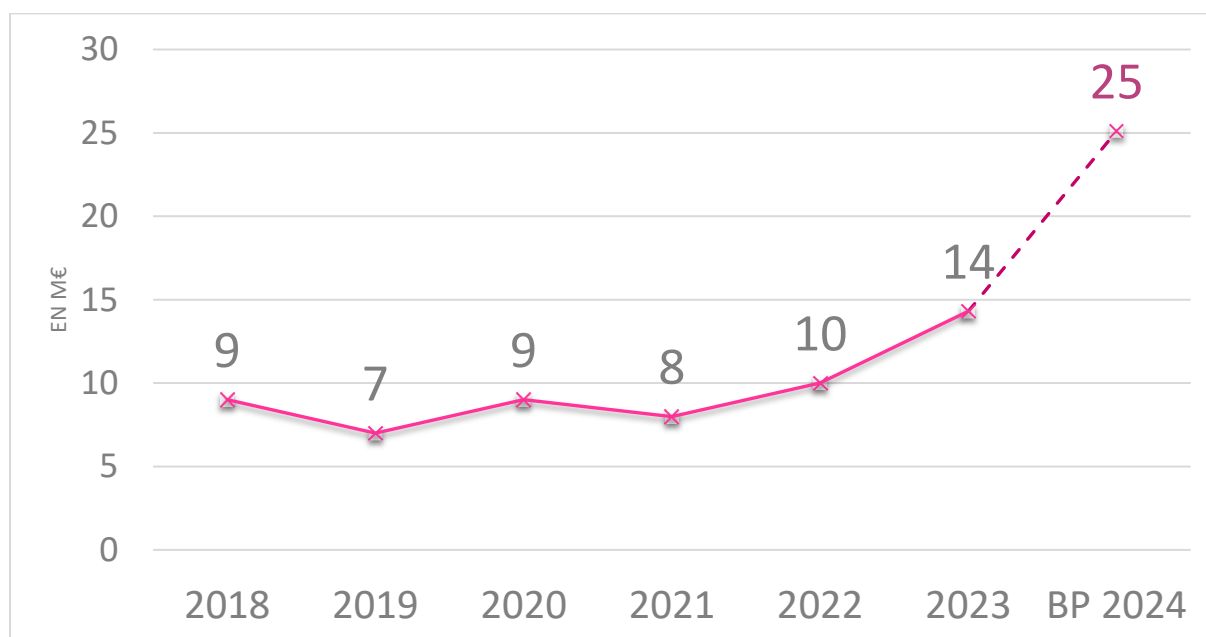
### 1.4.1. La programmation pluriannuelle des investissements

En 2024, la Ville de Laval poursuit sa politique volontariste d'un entretien important et régulier de son patrimoine.

Ces investissements récurrents sont qualifiés dans le budget de "Plans qualité". Ils font désormais l'objet de programmation pluriannuelle de 4 à 5 M€ TTC. Ils représentent en 2024 18 % des opérations d'investissement programmées. (Point 1.4.4 "Zoom sur les investissements récurrents du présent rapport)

L'exercice 2024 se caractérise par un très haut niveau d'investissement, conformément au déploiement des grands projets structurants tels que l'aménagement de la place du 11 novembre, la rénovation de l'école de la Senelle, le PRU Saint-Nicolas, le dispositif intracting en matière d'éclairage public ou encore le dispositif de vidéo protection dont les subventions sont attendues en 2025.

Évolution des dépenses d'équipement :



#### 1.4.2. Les investissements inscrits au BP 2024 et leur financement

<b>DETAIL DES INVESTISSEMENTS BUDGET 2024</b>	<b>BP 2024 DEPENSES</b>	<b>BP 2024 RECETTES</b>	<b>BP 2024 RESTE A CHARGE</b>
Réaménagement de la place du 11 nov.	7 667 500	1 395 000	6 272 500
Investissement récurrents	4 494 250	29 500	4 464 750
Ecole de la Senelle	1 425 000	1 073 000	352 000
PRU Saint Nicolas	1 385 000	613 000	772 000
Centre administratif municipal	1 364 000		1 364 000
Foncier	1 318 000	1 000 000	318 000
Intracring - Eclairage public	1 150 000	341 000	809 000
Ilôt Val de Mayenne	590 000	400 000	190 000
AC en investissement (Le 40)	590 000		590 000
Divers aménagements urbains	575 000	62 500	512 500
Déploiement de la vidéo-protection	550 000		550 000
DSP Stationnement	500 000		500 000
Rénovation de la place de la commune	450 000		450 000
Matériel cuisine centrale	424 500		424 500
Skate park	300 000	25 000	275 000
Parking	300 000		300 000
Budget participatif	295 000		295 000
PEM gare	271 000		271 000
Restauration de la Porte Beucheresse	225 000		225 000
Fonds de concours av de Chanzy (TEM)	200 000		200 000
Végétalisation écoles, centre ville et quartiers	166 000	30 000	136 000
Bourse du travail	150 000		150 000
Divers	122 500		122 500
Aménagements cyclables	105 000		105 000
Restructurations des offices scolaires	100 000		100 000
Fonds de concours rue du dépôt (TEM)	80 000	144 000	-64 000
Palindrome - mise aux normes	70 000		70 000
Passerelle des Fourches	60 000		60 000
Rénovation du gymnase Gaston-Lesnard	50 000		50 000
Rénovation du Centre horticole	50 000		50 000
Géodétection voirie	50 000		50 000
Fonds de concours société des courses	31 000		31 000
Jeff Lemoine	15 000		15 000
Etudes rénovation de l'école d'Hilard	10 000		10 000
Fonds de concours aggro zone des Touches		200 000	-200 000
Subventions non fléchées		1 296 000	
Cessions		1 304 000	-1 304 000
Autres recettes (FCTVA, taxe aménagement, amendes de police...)		2 800 000	-2 800 000
	<b>25 133 750</b>	<b>10 713 000</b>	<b>14 420 750</b>

### 1.4.3. Le financement des investissements

<b>Financement des investissements</b>	<b>25 134</b>
AUTOFINANCEMENT	-694
FCTVA	1 700
AMENDES DE POLICE	430
PRODUIT DES CESSIONS	2 304
SUBVENTIONS	5 628
TAXE D'AMENAGEMENT	630
EMPRUNT *	8 852
PRELEVEMENT FONDS DE ROULEMENT	6 284
<hr/>	
FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2023	11 810

Les ressources propres d'investissement comprennent le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), qui correspond à une restitution de la TVA payée l'année précédente sur les investissements, la taxe d'aménagement ainsi que les cessions.

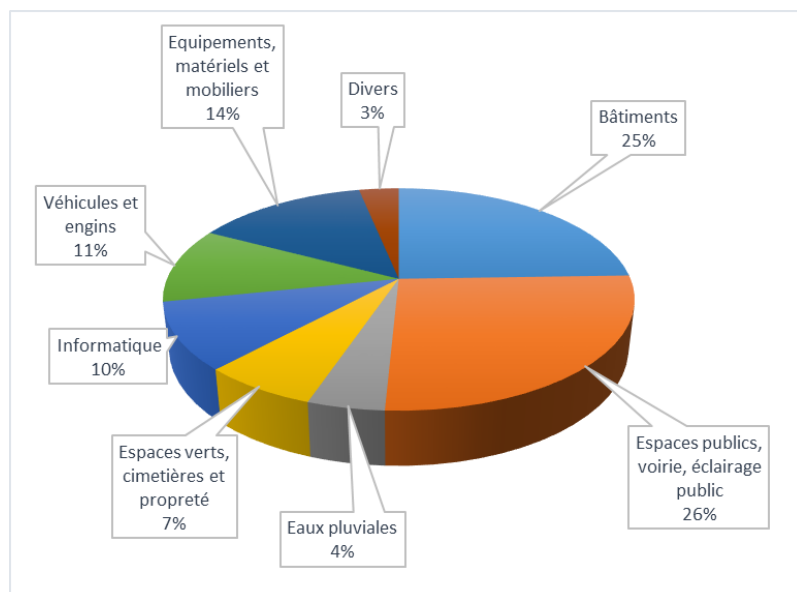
La taxe d'aménagement est stable par rapport à 2023.

Les cessions sont évaluées à 2,3 M€, ce montant résultant principalement de la cession du CFA de Volney et de l'ensemble immobilier, situé place de Hercé et rue St Mathurin qui abritait le CCAS ainsi que la précédente Maison des syndicats.

Le montant des subventions attendues s'élève à 5,6 M€ (dont 1,4 M€ pour le projet Place du 11 novembre, 1,1 M€ pour l'école de la Senelle 0,6 M€ PRU Saint-Nicolas, 0,4 M€ pour l'îlot Val de Mayenne et 1,3 M€ non fléchées et qui comprend le fonds de concours de Laval Agglo pour 0,8 M€ et le contrat départemental de territoire).

Un emprunt d'équilibre de 8,8 M€ est inscrit au BP 2024 conformément à la trajectoire de la prospective qui fléchait l'exercice 2024 comme une année forte en investissement.

#### 1.4.4. Zoom sur les investissements récurrents



<b>Bâtiments</b>	<b>1 206 000</b>
<b>Espaces publics, voirie, éclairage public</b>	<b>1 046 500</b>
<b>Eaux pluviales</b>	<b>203 500</b>
<b>Espaces verts, cimetières et propreté</b>	<b>306 000</b>
<b>Informatique</b>	<b>443 700</b>
<b>Véhicules et engins</b>	<b>500 000</b>
<b>Équipements, matériels et mobiliers</b>	<b>640 550</b>
<b>Divers</b>	<b>148 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 494 250</b>

#### **Récurrents bâtiments 1 206 000**

ACCESSIBILITE BATIMENTS MUNICIPAUX	200 000
DOTATION EQUIPEMENTS TECHNIQUES BATIMENTS/GARAGE	22 000
PQ EQUIPEMENTS MUNICIPAUX TRAVAUX TRANSVERSAUX ET SERVICES MUNICIPAUX	934 000
TRAVAUX SECURISATION BATIMENTS PUBLIQUE	50 000

#### **Récurrents espaces publics- voirie-éclairage public 1 046 500**

ACCESSIBILITE VOIRIE	50 000
DOTATION EQUIPEMENT MATERIEL	21 000
PQ ECLAIRAGE PUBLIC	20 000
PQ ECLAIRAGE PUBLIC MATS HORLOGES ET LANTERNES	170 000
PQ VOIRIE ETUDES	5 000
PQ VOIRIE MOBILIER	40 000
PQ VOIRIE TRAVAUX DE RUES	665 000
TRAVAUX DE VOIRIE EN REGIE	25 500
TRAVAUX SECURISATION VOIRIE	50 000

Récurrents Eaux pluviales urbaines	203 500
POTEAUX INCENDIE	13 500
RESEAUX UNITAIRES	190 000

#### **Récurrents espaces verts, cimetières et propreté 306 000**

DOTATION EQUIPEMENTS ESPACES PUBLICS	21 000
PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	45 000
PQ CIMETIERES COLUMBARIUM	40 000
PQ ESPACES VERTS AIRES DE JEUX	80 000
PQ ESPACES VERTS AMENAGEMENTS	80 000
PQ ESPACES VERTS EQUIPEMENT	10 000
PQ ESPACES VERTS ETUDES	20 000
PQ VOIRIE POUBELLES	10 000

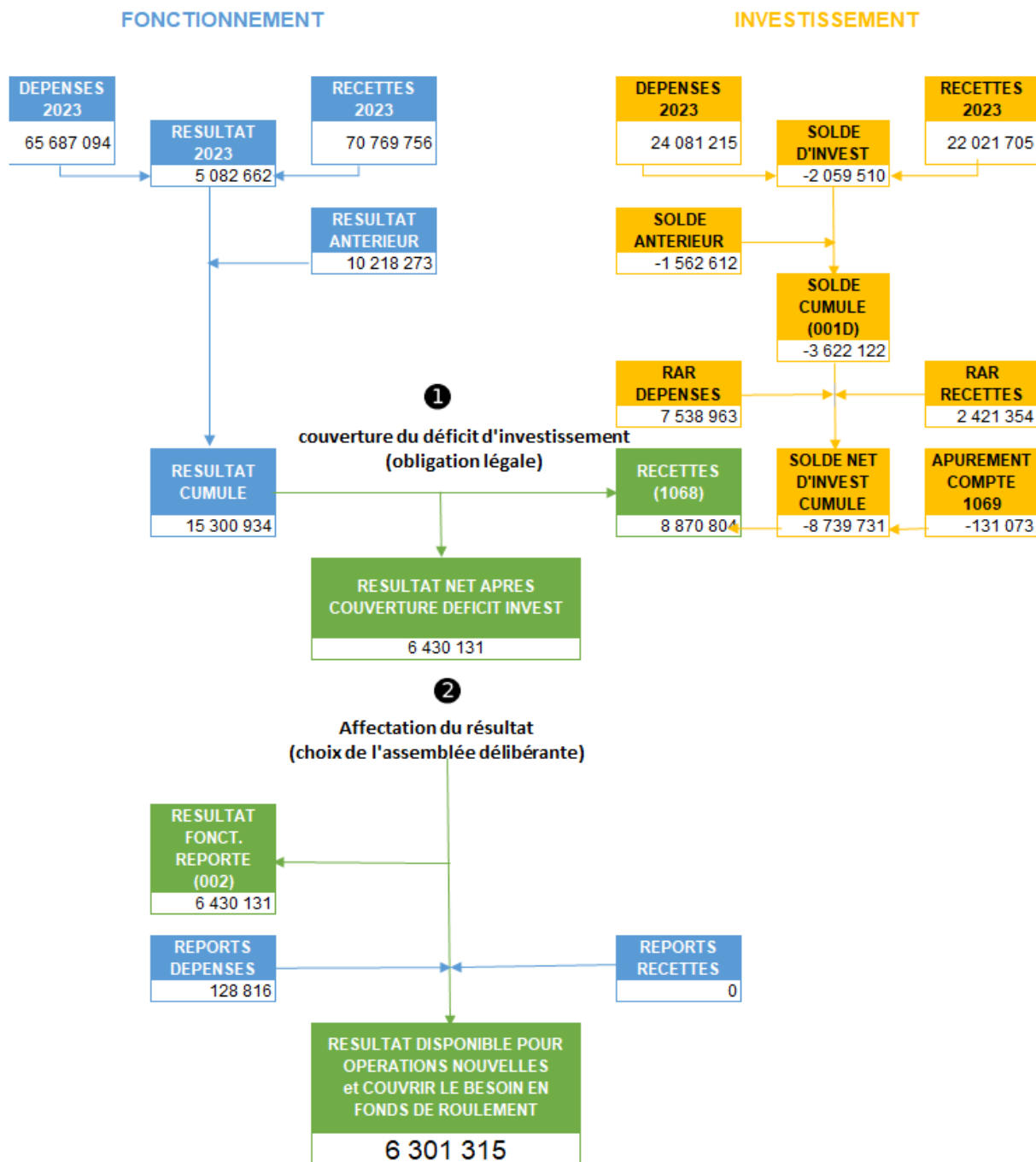
Informatique	443 700
EQUIPEMENT INFORMATIQUE ECOLES	50 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS FINANCES	9 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS RESSOURCES HUMAINES	26 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS SERVICE POPULATION	35 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS TRANSVERSAUX	126 700
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS TRANSVERSAUX INFRA	40 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE MATERIEL	107 000
INFRASTRUCTURE SYSTEME D'INFORMATION	25 000
LOGICIELS SECURITE ET PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	15 000
PHOTOCOPIEURS	10 000
<b>Récurrent véhicules et engins</b>	<b>500 000</b>
PARC VEHICULES	500 000
<b>Matériel et mobilier</b>	<b>640 550</b>
ACHAT DE MATERIEL	63 950
ACHAT DE MATERIEL ELECTRO MENAGER	12 400
ACHAT DE MONUMENTS COMMEMORATIFS	700
ACQUISITION D OEUVRES	2 500
ACQUISITION MATERIEL MENAGE	15 000
ARCHEO EQUIPEMENT MATERIEL	8 000
ARCHEO FOUILLES VILLE ETUDES	16 000
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 000
DOTATION EQPT ECOLES ELEM MATERIEL	12 000
DOTATION EQPT ECOLES MATERNELLE MATERIEL	10 000
DOTATION EQUIPEMENT MATERIEL	2 300
DROITS D USAGES LICENCE IMPRIMERIE	5 000
EQUIPEMENT CULTURE ACQUISITION D OEUVRES	2 000
EQUIPEMENT ALSH MATERIEL	10 000
EQUIPEMENT ALSH MOBILIER	5 000
EQUIPEMENT CULTURE ACQUISITION D OEUVRES MUSEES	5 000
EQUIPEMENT CULTURE MATERIEL MEDIATHEQUES	4 000
EQUIPEMENT CULTURE MATERIEL MUSEES	8 500
EQUIPEMENT CULTURE MATERIEL SALLE POLYVALENTE	50 000
EQUIPEMENT CULTURE MOBILIER MEDIATHEQUES	6 000
EQUIPEMENT CULTURE MOBILIER MUSEES	1 000
EQUIPEMENT DES SERVICES MATERIEL	9 000
EQUIPEMENT DES SERVICES MOBILIER	50 000
EQUIPEMENT ECOLES PARCOURS EDUCATIF MOBILIER	8 000
EQUIPEMENT ECOLES PRIMAIRES MOBILIER	50 000
EQUIPEMENT ESPACE SENIORS MATERIEL	5 000
EQUIPEMENT ESPACE SENIORS MOBILIER	5 000
EQUIPEMENT HYGIENE ET SECURITE	2 000
EQUIPEMENT JEUNESSE MATERIEL	4 000
EQUIPEMENT JEUNESSE MOBILIER	4 000
EQUIPEMENT MAISONS DE QUARTIER MATERIEL	10 000
EQUIPEMENT MUSEE MATERIEL	4 000
EQUIPEMENT PARTENARIAT ASSOCIATIF	1 000
EQUIPEMENT PATRIMOINE MATERIEL	4 000
EQUIPEMENT PETITE ENFANCE MATERIEL	35 000
EQUIPEMENT PETITE ENFANCE MOBILIER	10 000

EQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE	8 051
EQUIPEMENT SPORT MATERIEL GYMNASES	50 000
EQUIPEMENTS INFO ET LOGICIELS PETITE ENFANCE	20 000
MAQUETTES VIRTUELLES ET OEUVRES	8 000
MATERIEL	149
MATERIEL INFORMATIQUE ERGONOMIQUE	1 000
MATERIEL LLUMINATIONS	20 000
MATERIEL SERVICE CEREMONIE	2 000
MOBILIER EQUIPEMENT MAISONS DE QUARTIER MOBILIER	10 000
MOBILIER EQUIPEMENT PATRIMOINE	3 000
MOBILIER HYGIENE ET SECURITE	2 000
MOBILIER RESTAURATION SCOLAIRE	12 000
NUMERISATION	400
OEUVRES ET OBJETS D'ART	600
PLAN NUMERISATION	12 000
RESTAURATION D OEUVRES	10 000
RESTAURATION INVENTAIRE MOBILIERS	10 000
SUBVENTION CINEVILLE EQUIPEMENT AUDIO	4 000

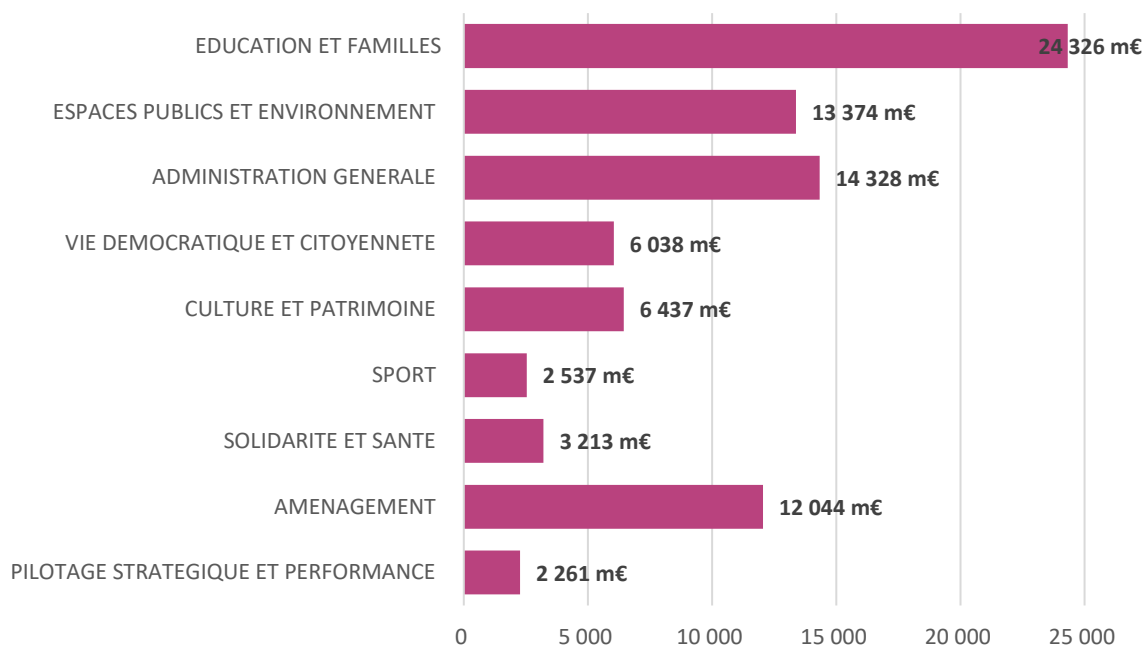
<b>Divers</b>	<b>148 000</b>
EXTENSION ENEDIS	40 000
FRAIS D'INSERTION	10 000
GESTION IMMOBILIERE TRAVAUX	50 000
SUBVENTIONS FACADES	20 000
TERRAINS DE VOIRIE	8 000
TERRAINS NUS	20 000

## 1.5. Les résultats anticipés 2023

Lors de l'élaboration du budget primitif 2024, il a été décidé de procéder à une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 qui seront régularisés après le vote du compte administratif 2023.



## 1.6. Le budget par politiques publiques



### 1.1.1. Éducation et familles

Les dépenses de fonctionnement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 22 M€ dont 5,4 M€ pour la petite enfance, 10,7 M€ pour l'enfance (écoles et ALSH) et 5,4 M€ pour la restauration collective.

en milliers d'€	Dépenses	dont personnel	Recettes
Petite enfance 0-3 ans	5 442	5 023	3 640
Enfance 2-12 ans	10 677	8 469	2 262
Jeunesse 12-25 ans	473	349	271
Famille parentalité	4	0	1
Restauration collective	5 386	3 653	1 555
<b>Total</b>	<b>21 982</b>	<b>17 492</b>	<b>7 729</b>

Les dépenses relatives à cette politique publique permettent de poursuivre les investissements pour la réussite éducative de toutes et tous les enfants lavallois, depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'élémentaire, en accompagnant également les familles.

La contribution de la ville au coût des élèves des écoles privées augmente en 2024 par rapport au CA 2023 en passant de 934 K€ à 1064 K€ en raison de la revalorisation du forfait élève.

L'essentiel des recettes provient de la CAF et dans une moindre mesure des participations usagers.

Les dépenses d'investissement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 2,4 M€.



<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Petite enfance 0-3 ans	70	20	50
Enfance 2-12 ans	1 730	1 073	657
Jeunesse 12-25 ans	8	0	8
Restauration collective	537	0	537
<b>Total</b>	<b>2 345</b>	<b>1 093</b>	<b>1 252</b>

Le projet majeur de 2024 est la fin de la reconstruction de l'école maternelle de la Senelle. Le coût de l'opération est de 2,5 M€ TTC. Le taux de subventions de ce projet est de 80 % pour un montant estimé à 1,6 M€ (DSIL).

### 1.1.2. Espaces publics et environnement

Les dépenses de fonctionnement de la politique "espaces publics et environnement" s'élèvent à 9 M€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Qualité des espaces publics	7 374	6 156	363
Sécurité et réglementation	1 320	689	2 099
Eau et assainissement	119	0	448
Stratégie environnementale	177	0	111
<b>Total</b>	<b>8 990</b>	<b>6 845</b>	<b>3 021</b>

La politique de qualité des espaces publics pour 7 374 K€ réunit les dépenses de gestion de l'éclairage public, des espaces verts, du réseau de voirie et de la propreté & signalisation urbaine.

Afin de réduire le coût de fonctionnement lié à l'éclairage public, la ville de Laval a programmé le passage au LED de l'ensemble de ses équipements sur 2 années. Les économies ainsi réalisées permettront de rembourser l'avance remboursable "intracting" qui financera les travaux (cf point 1.2 Dette verte).

La sécurité et réglementation pour 1 320 K€ regroupe les dépenses de stationnement, l'éradication des nuisibles et frelons asiatiques, la participation à la fourrière animale ou encore la contribution à la SPA.

Les principales recettes concernent la sécurité et réglementation qui intègre notamment les recettes de de stationnement (1 325 K€), et la taxe locale sur la publicité extérieure (550 K€).

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Qualité des espaces publics	2 999	1 208	1 791
Sécurité et réglementation	1 196	2	1 194
Eau et assainissement (pluvial)	190	0	190
<b>Total</b>	<b>4 384</b>	<b>1 209</b>	<b>3 175</b>

Les dépenses d'investissements de la politique qualité des espaces publiques sont pour 3 M€ des investissements récurrents (cf point 1.4.4 Zoom sur les investissements récurrents)

En 2024, la Ville poursuit ses investissements autour de la rénovation et de la transition énergétique dont une enveloppe de 1,2 M€ pour le remplacement des lanternes sodium pour des LED. Les travaux seront financés par l'avance remboursable "intracting" (cf point 1.2 Dette verte).

L'enveloppe sécurité et réglementation est marquée en 2024 par la mise en œuvre de la vidéo-protection pour un montant de 550 K€.

### 1.1.3. Vie démocratique et citoyenneté

Les dépenses de fonctionnement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent à 6 M€ dont 2,7 M€ pour la vie des quartiers et des commerces et 2 M€ pour la vie citoyenne.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Démocratie locale	839	452	164
Vie Citoyenne	1 975	1 875	220
Vie des quartiers et commerces	2 738	2 074	865
Vie associative	399	196	19
<b>Total</b>	<b>5 951</b>	<b>4 598</b>	<b>1 267</b>

La politique démocratie locale s'élèvent à 839 K€ regroupant les dépenses d'animations séniors, de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes-hommes.

En 2024 cette enveloppe déploie 100 K€ dans le cadre de l'expérimentation d'une convention citoyenne pour les quartiers populaires en vue d'élaborer un plan d'action en faveur de ces quartiers, une démarche consultative qui prévoit d'associer 50 citoyens.

La politique vie citoyenne s'élèvent à 1 975 K€. Elles regroupent les dépenses des services élections, état civil, recensement et cimetières.

La politique vie des quartiers et commerces s'élève à 2 738 K€. Elle regroupe les dépenses des maisons de quartier et du soutien au commerce.

La politique vie associative s'élève à 399 K€. Elle regroupe les dépenses du partenariat associatif et des comités de jumelage.

Les dépenses d'investissement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent, quant à elles, à 87 K€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Démocratie locale	10	0	10
Vie Citoyenne	55	0	55
Vie des quartiers et commerces	20	0	20
Vie associative	2	0	2
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>87</b>

### 1.1.4. Culture et patrimoine

Les dépenses de fonctionnement de la politique « cultures et patrimoine » représentent 5,9 M€ dont 2,9 M€ pour la création et la diffusion artistiques et 1,8 M€ pour la lecture publique.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Enseignement artistique et culturel	52	12	14

Creation et diffusion artistiques	2 944	1 720	61
Lecture publique	1 818	1 631	32
Animation touristique et patrimoniale	601	93	79
Gestion / conservation du patrimoine	523	427	33
<b>Total</b>	<b>5 938</b>	<b>3 882</b>	<b>220</b>

Les dépenses d'investissement de la politique « culture et patrimoine » s'élèvent à 499 K€ et comporte notamment la rénovation des enceintes monuments historiques de la porte Beucherresse.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Creation et diffusion artistiques	193	21	172
Lecture publique	10	0	10
Gestion / conservation du patrimoine	296	7	289
<b>Total</b>	<b>499</b>	<b>28</b>	<b>471</b>

### 1.1.5. Sports

Les dépenses de fonctionnement de la politique « sports » s'élèvent à 2,3 M€ dont 1,4 M€ au titre des équipements sportifs de proximité.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Équipements sportifs de proximité	1 362	776	122
Soutien au sport de haut niveau	203	0	0
Soutien à la pratique et à l'évènementiel sportif	731	171	3
<b>Total</b>	<b>2 296</b>	<b>946</b>	<b>125</b>

Les dépenses d'investissement de la politique « sport » s'élèvent à 241 K€ pour l'acquisition de matériel et les études de la rénovation du gymnase Gaston-Lesnard.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Équipements sportifs de proximité	241	0	241
<b>Total</b>	<b>241</b>	<b>0</b>	<b>241</b>

### 1.1.6. Solidarités et santé

Les dépenses de fonctionnement de la politique "solidarité et santé" s'élèvent à 3,2 M€ dont 2,37 M€ pour le CCAS.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Actions sociales	324	0	90
Moyens generaux CCAS	2 686	0	0
Sante	187	114	78
<b>Total</b>	<b>3 197</b>	<b>114</b>	<b>168</b>

Afin d'accompagner le CCAS à poursuivre ses missions, la ville de Laval augmente sa subvention pour lui permettre d'absorber les évolutions de ses charges.

### 1.1.7. Aménagement

En fonctionnement, la politique de l'aménagement porte essentiellement sur le personnel de l'urbanisme. En 2024 cette enveloppe intègre également une indemnisation pour les commerçants à hauteur de 100 K€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Aménagement urbain	346	156	36
<b>Total</b>	<b>346</b>	<b>156</b>	<b>36</b>

Les dépenses d'investissement de la politique « aménagement » s'élèvent à 11,7 M€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Aménagement urbain	11 698	3 729	7 969
<b>Total</b>	<b>11 698</b>	<b>3 729</b>	<b>7 969</b>

Les dépenses d'aménagement urbain regroupent entre autres les travaux de la place du 11 novembre, de l'ilot Val de Mayenne et du PRU Saint-Nicolas

### 1.1.8. Administration générale

Les dépenses de la politique « administration générale » s'élèvent à 9,1 M€ dont 3,8 M€ pour la gestion du patrimoine et 2,4 M€ aux moyens généraux (imprimerie, accueil du service Laval direct proximité, courrier, maîtrise d'œuvre).

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Gestion budgétaire et financière	211	0	30
Gestion des Ressources Humaines	2 098	1 715	511
Systèmes d'information et télécommunications	315	0	101
Gestion du patrimoine bâti et foncier	3 832	2 067	2 389
Sécurité juridique et commande publique	234	0	0
Moyens généraux	2 393	1 074	500
<b>Total</b>	<b>9 084</b>	<b>4 856</b>	<b>3 531</b>

Les dépenses d'investissement de la politique « administration générale » s'élèvent à 5,2 M€, dont 1,364 M€ pour la rénovation du Centre Administratif Municipal, 1,3 M€ pour d'éventuelles acquisitions foncières et 1M€ pour la gestion du patrimoine et l'accessibilité.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Gestion budgétaire et financière	9	0	9
Gestion des Ressources Humaines	31	0	31
Systèmes d'information et télécommunications	309	0	309
Gestion du patrimoine bâti et foncier	4 288	2 304	1 984
Sécurité juridique et commande publique	84	0	84
Moyens généraux	523	0	523
<b>Total</b>	<b>5 244</b>	<b>2 304</b>	<b>2 940</b>

### 1.1.9. Pilotage stratégique et performance

Les dépenses pour le pilotage stratégique s'élèvent à 2,3 M€ dont 1,5 M€ pour la vie et communale (les frais des élus, la gestion des assemblées et les relations aux partenaires institutionnels), la communication pour 0,41 M€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Vie communale	1 525	592	67
Promotion du territoire et communication externe	695	518	0
Communication interne	41	0	5
<b>Total</b>	<b>2 261</b>	<b>1 110</b>	<b>72</b>

## 2. LE BUDGET PARKINGS

<i>en milliers d'euro</i>	<i>bp2023</i>	<i>ca 23</i>	<i>bp2024</i>
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>543</b>	<b>543</b>	<b>553</b>
REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT ANTERIEUR (002)	1	1	2
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	480	479	544
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	62	63	7
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	<b>233</b>	<b>229</b>	<b>243</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	0		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)	1	0	1
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	230	229	240
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	2	0	2
<b>CAF BRUTE (c = a - b)</b>	<b>310</b>	<b>314</b>	<b>310</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	362	361	379
<b>CAF NETTE (d)</b>	<b>-52</b>	<b>-47</b>	<b>-69</b>
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (001)	598	598	499
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	546	50	265
REPORT d'INVESTISSEMENT			164
<b>INVESTISSEMENTS NETS (e)</b>	<b>-52</b>	<b>-548</b>	<b>-69</b>
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE (f = e - d)</b>	<b>0</b>	<b>-500</b>	<b>0</b>
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>310</b>	<b>312</b>	<b>310</b>

Le budget parkings retrace les opérations d'annuités de dette des emprunts conservés par la ville, les redevances du délégataire et les amortissements des dépenses et subventions d'investissement réalisées. La subvention du budget principal équilibre le remboursement de l'annuité des emprunts transférés sur ce budget annexe, conformément à l'époque à la demande de la Trésorerie.



Place du 11 novembre  
CS 71327  
53013 LAVAU Cedex  
02 43 49 43 00  
maire@lavaur.fr  
[www.lva.fr](http://www.lva.fr)